



AUTORISÉ PAR L'AGENTE PRINCIPALE DU BLOC QUÉBÉCOIS



**Envoi par courriel**

Le vendredi 22 avril 2011

Madame Suzie Pellerin  
Directrice  
Coalition québécoise sur la problématique du poids  
(courriel : [spellerin@cqpp.qc.ca](mailto:spellerin@cqpp.qc.ca))

Madame,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2011. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques dans la section « plateforme électorale » de notre site web : [www.parlonsqc.org](http://www.parlonsqc.org)

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Dominic Labrie  
Adjoint au contenu, Bloc Québécois  
3730, Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

## Réponse du Bloc Québécois à la Coalition poids

Le Bloc Québécois reconnaît la gravité de l'épidémie d'obésité juvénile qui fait rage au Québec et au Canada. Cette situation n'est d'ailleurs pas limitée au Québec et au Canada, plusieurs pays occidentaux étant également aux prises avec une telle problématique.

L'obésité juvénile constitue un enjeu important qui requiert une action rapide et adéquate. Le Québec a d'ailleurs agi en annonçant un plan d'action visant à contrer cette épidémie à l'automne 2006.

Le *Plan décennal pour consolider les soins de santé* adopté par les premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en septembre 2004 reconnaît la compétence du gouvernement du Québec d'exercer lui-même ses responsabilités à l'égard de la planification, de l'organisation et de la gestion des services de santé sur son territoire. L'entente prévoit que le Québec applique ses propres stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques, ce qui inclut *de facto* toute la question de l'obésité.

C'est dans le cadre de l'entente de 2004 que le gouvernement du Québec a porté une réflexion sur l'obésité juvénile qui a résulté en l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012; Investir pour l'avenir*. Cette démarche constitue une étape importante dans la prévention de l'obésité juvénile au Québec.

Le plan québécois *Investir pour l'avenir* couvre l'alimentation, l'activité physique, la publicité, la recherche, la santé, l'éducation et les infrastructures sont tous des sujets ayant fait l'objet d'une réflexion au Québec. Cette démarche a impliqué sept ministères et trois organismes gouvernementaux en plus de partenaires du secteur privé et communautaire.

Les résultats de cet exercice ont donné lieu à des objectifs ciblés autour d'axes d'intervention prioritaires et chiffrés. Des investissements de 400 M\$ sur 10 ans sont prévus.

### **Agir à l'intérieur de ses compétences**

Nous croyons que le gouvernement fédéral doit se concentrer sur les problèmes qui sont de son ressort. Par exemple, par le passé les audiences du Comité de la Santé ont permis de démontrer hors de tout doute que les membres des Premières Nations et les Inuit souffrent d'un état de santé global beaucoup moins bon que celui du reste de la population canadienne. Dès lors, les défis sont grands pour le gouvernement fédéral, constitutionnellement responsable d'assurer les soins de santé de ces populations. Au lieu de chercher à étendre son champ d'action alors qu'il n'en a pas l'expertise, le gouvernement fédéral devrait plutôt chercher à se démarquer dans son approche auprès de ses propres clientèles.

C'est pourquoi nous proposons notamment que le gouvernement fédéral :

- évalue l'efficacité du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants
- mette en œuvre, en collaboration avec les Premières nations et les Inuits, des mesures immédiates visant à mettre un frein à l'obésité chez les enfants des Premières nations et des Inuits
- cesse l'implantation du programme Nutrition Nord et réimplante l'ancien programme afin d'assurer que les populations du Nord aient accès à des aliments sains à juste prix

Par ailleurs, bien que le gouvernement fédéral ait mis sur pied des plans d'action pour travailler en collaboration avec l'industrie alimentaire afin de diminuer la présence de gras trans et de sodium dans les aliments préparés, l'efficacité de cette approche volontaire n'a toujours pas été démontrée.

Le Bloc Québécois s'assurera que le gouvernement fédéral fasse pression sur l'industrie pour modifier les pratiques, sachant notamment que les aliments préparés représentent 80 % de notre consommation de sodium. Le Bloc Québécois surveillera de près les progrès : s'il ne voit pas rapidement de résultats concrets, il veillera à ce qu'une approche plus stricte soit adoptée, et ce, dans le respect des compétences du Québec en matière de santé.